



LA VILLE DE PARMAIN RECRUTE UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE POUR SON PÔLE POPULATION

La ville de Parmain (5700 habitants), commune située dans un cadre privilégié tant par sa situation le long de l'Oise que par sa position dans la vallée des impressionnistes, recrute un service civique. Cette mission permettra au volontaire de découvrir les services, les missions et le fonctionnement d'une collectivité, la ville de Parmain. Il sera intégré à l'équipe de l'accueil de la mairie, de l'état civil, du périscolaire, du CCAS et de ses habitants.

Les actions du service pôle population :

- Accueil du public physique et téléphonique
- Donner des renseignements sur la vie de la commune
- Instruction des dossiers de demande de cartes d'identité (CNI) – passeports

OBJECTIF CITOYEN

- Faciliter l'accès à tous aux différents services proposés par la collectivité.

MISSIONS DU VOLONTAIRE

Dans le cadre de l'accompagnement du public en matière d'accueil et d'état civil, le volontaire sera amené à soutenir l'intervention des agents du service.

Il aura un rôle de support auprès des agents du pôle population et aura notamment pour missions principales :

- L'accueil du public à la fois physique et téléphonique.
- Donner des renseignements sur la vie de la commune.
- L'instruction des dossiers de demande de cartes d'identité (CNI) – passeports
 - o Informer sur les procédures en ligne et accompagner les usagers dans la constitution de leur pré-demande en ligne sur le site internet de l'ANTS.
 - o S'assurer de la bonne compréhension et de la complétude des dossiers préalablement aux rendez-vous d'instruction.
- Écouter et rendre compte : identifier les problématiques récurrentes
- Effectuer des travaux administratifs divers en fonction des besoins des services

FORMATIONS OBLIGATOIRES

Pendant sa mission, le volontaire bénéficie de la formation certifiante PSC1 pour acquérir les gestes de premiers secours et d'une formation civique et citoyenne. Ces deux formations doivent obligatoirement être organisées par l'organisme de l'accueil et réalisées pendant la période d'engagement en Service Civique.

TUTORAT ET ACCOMPAGNEMENT

Le volontaire est également accompagné par un tuteur référent au sein de l'organisme d'accueil pour mener à bien sa mission. Le tuteur aide également le volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif.

Le volontaire sera encadré par un tuteur à l'accueil de la mairie et bénéficiera d'un tutorat mensuel autour de son projet d'avenir.

CAPACITE D'INITIATIVE

Le volontaire en Service Civique peut être force de proposition et faire évoluer le contenu de sa mission.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 31/03/2023

Par mail uniquement : ressources-humaines@ville-parmain.fr